

27 novembre 2015 | par Florence Guernalec 

La RATP crée une délégation générale à l'éthique

La PDG de la RATP, Elisabeth Borne, a décidé de créer une délégation générale à l'éthique qui lui sera directement rattachée. Cette délégation sera notamment chargée d'aider à "l'application effective de la clause de laïcité dans les contrats de travail" et de recueillir les témoignages contraires aux principes de neutralité.



© DR

Des déclarations d'un syndicat faisant état de "faits religieux" dans des dépôts, deux agents de sécurité de la RATP qui ont vu leur autorisation administrative retirée pour cause de radicalisation. Et la laïcité est devenue un sujet au sein de l'entreprise. Le 26 novembre, la RATP a annoncé la création au 1er décembre 2015 d'une délégation générale à l'éthique qui sera directement rattachée à la PDG de la RATP, Elisabeth Borne.

Le communiqué de la RATP explique que "cette délégation apportera une aide concrète aux managers de proximité, afin, notamment, de s'assurer de l'application effective de la clause de laïcité inscrite dans les contrats de travail de chaque salarié et les règlements intérieurs de la RATP". Depuis 2013, il existe un guide pratique de la laïcité à destination de ses cadres.

Cette délégation générale à l'éthique "aura également pour mission de recueillir les témoignages sur le sujet à tous les niveaux de l'entreprise et de veiller à ce que l'ensemble des faits contraires aux principes de discrimination, de laïcité et de neutralité soit systématiquement signalé et sanctionné le cas échéant". Interrogé sur des "faits religieux" au sein du personnel, Elisabeth Borne avait indiqué, le 17 novembre 2015, que "tout ce qui est sanctionnable sera sanctionné".

Un citoyen engagé dans la réinsertion des jeunes

Le pilotage de cette délégation est confié à Patrice Obert, 58 ans, Il était, depuis décembre 2014, secrétaire général du Conseil de l'immobilier de la Ville de Paris. Dans son communiqué, la RATP précise qu'il est "un citoyen engagé dans la réinsertion des jeunes et les problématiques sociétales". Patrice Obert sera entouré d'une équipe dédiée composée de personnels RATP "disposant d'une bonne connaissance de ces problématiques".

Ces derniers jours encore, l'entreprise se voulait rassurante. Le 17 novembre, la RATP publiait un communiqué pour réaffirmer que "les principes de neutralité et de laïcité sont appliqués à l'ensemble de ses agents". Sa PDG Elisabeth Borne expliquait, le même jour, que depuis son arrivée en mai 2015, aucun fait susceptible d'être sanctionné ne lui avait été signalé. Mais, depuis la RATP a été rattrapée par l'actualité.

Florence Guernalec
Urbain